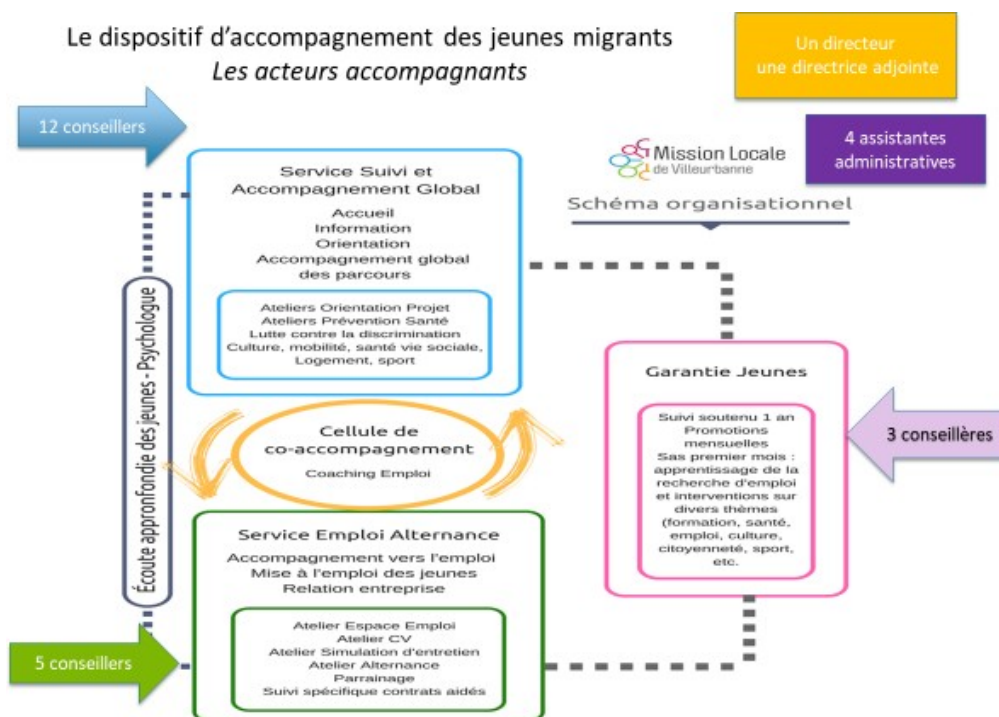


## Le cas de A., jeune réfugié malien

A. est un jeune malien de 22 ans qui a transité par différents camps de réfugiés en Afrique avant d'arriver en France. Repéré dans un camp au Niger et pris en charge par l'ONG Forum Réfugiés dans le cadre d'un programme de réinstallation des jeunes les plus vulnérables, orientés dans des pays d'accueil tels que la France avec un objectif d'intégration sociale et professionnelle.

Le jeune A. est arrivé sur le territoire français, à Villeurbanne, en janvier 2018, accompagné de son grand frère. Forum réfugiés a d'abord rapidement logé A et son frère en colocation. A est francophone sans difficultés de compréhension et d'élocution. Il a une bonne maîtrise de l'oral et une maîtrise correcte de l'écrit. Il a été scolarisé en Afrique jusqu'en 1ère série scientifique et n'a pas expérience professionnelle. En septembre 2018, Forum Réfugié propose à la Mission locale de Villeurbanne de l'intégrer sur un parcours du dispositif Garantie Jeunes.

### La Garantie Jeunes – dispositif d'accompagnement global



Au sein des nombreux dispositifs et services existants, la Mission Locale de Villeurbanne met en œuvre la Garantie Jeunes depuis octobre 2016 :

« La Garantie jeunes est un droit ouvert qui s'adresse aux jeunes de 16 à moins de 26 ans, en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude (NEET). Pour favoriser leur insertion dans l'emploi, ils sont accompagnés de manière intensive et collective et bénéficient de mises en situation professionnelle. Cet accompagnement dure 1 an et le jeune bénéficie d'une aide financière pour faciliter ses démarches d'accès à l'emploi. »

La Mission Locale :

- Accompagne le jeune en mettant en place des ateliers collectifs et dédie des conseillers référents
- Aide le jeune à résoudre ses difficultés, notamment en matière de mobilité, de santé, de logement, avec les partenaires locaux ;
- Accompagne le jeune dans sa recherche d'expériences d'emploi et de formation.

Logistique : Locaux loués qui permettent l'accueil et l'accompagnement de groupes (15 jeunes) chaque mois, ils ne sont pas sur le même lieu que le siège de la Mission Locale.

Achat de matériel informatique et bureautique spécifique GJ : ordinateurs portables, conseillers équipés de téléphones portables

Ressources internes : 3 conseillers dédiés à plein temps + 1 assistante administrative + 1 service civique GJ + coordination assurée par la directrice adjointe.

Financement : Dispositif financé à l'origine par le FSE, financement lié pour partie à l'atteinte d'objectifs quantitatifs et qualitatifs en termes d'accès à l'emploi et formation.

La Mission Locale a pour objectif quantitatif d'accompagner 190 jeunes par an en GJ ; elle rend compte au FSE de l'atteinte de ses objectifs qualitatifs.

### **L'accompagnement rapproché d'un parcours semé d'embûches**

Lorsqu'il intégra la Garantie Jeunes, A. habitait donc avec son frère qui lui avait un emploi, dans un secteur géographique proche de Villeurbanne. L'allocation attribuée aux jeunes par la Garantie Jeunes lui permettait de payer sa part de loyer.

A était excessivement motivé et avait une grande capacité à se mobiliser pour trouver un emploi. Il n'avait pas de projet professionnel défini à son arrivée. Après un accompagnement à l'élaboration du projet, via différents ateliers et visites d'entreprises, organisés durant les premiers mois d'activités collectives du parcours, A. s'est rapidement positionné pour suivre une formation d'agent de sécurité. L'emploi lié aux métiers de la sécurité, nécessite en amont une formation et surtout une habilitation d'état obligatoire. Cependant, A. étant en attente de renouvellement de son titre de séjour, sa demande d'accréditation auprès du Conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS) pour entrer en formation a été bloquée. Son projet n'a pu aboutir à cause de la longueur des délais de renouvellement du titre de séjour.

Dans le même temps, un agent de l'agence bancaire où était domicilié son compte a clôturé le compte unilatéralement, sans préavis ni raison explicite. Faute d'avoir encore obtenu son nouveau titre de séjour le jeune réfugié était dans l'impossibilité d'ouvrir un nouveau compte bancaire. En conséquence, en attente de son permis de séjour, il s'est trouvé dans l'impossibilité de percevoir le salaire des premières missions intérim qu'il avait réalisées, de prendre une nouvelle mission (pas de compte bancaire = pas d'emploi) et le versement de son allocation GJ a été bloqué pendant trois mois.

Dans cette situation, le partenariat de la Mission Locale avec Forum Réfugiés a été déterminant pour permettre au jeune réfugié de ne pas décrocher de son parcours. Le partenaire Forum Réfugiés a fait une avance de fonds pour payer le loyer et couvrir les dépenses quotidiennes du jeune et il a pris financièrement en charge le coût du retrait du titre de séjour. La Mission Locale a mis en place une aide alimentaire du Fond d'Aide aux Jeunes (FAJ) via le Centre Communale d'Action Sociale (CCAS) de la ville de Villeurbanne. Grâce à ce soutien, la conseillère Garantie Jeunes a pu se concentrer sur un accompagnement renforcé du jeune sur la partie professionnelle :

- . Médiation auprès de l'organisme de formation pour la poursuite du projet professionnel malgré l'absence de titre de séjour.
- . Echanges réguliers avec les services de la préfecture pour faire avancer l'obtention du titre.
- . Ouverture de compte dès réception du titre de séjour, mobilisation des partenaires emploi et envoi des informations bancaires pour le paiement des allocations en attente.
- . Appui et transmission auprès du CNAPS pour la délivrance de l'autorisation d'entrée en formation suite à la réception du nouveau titre de séjour.



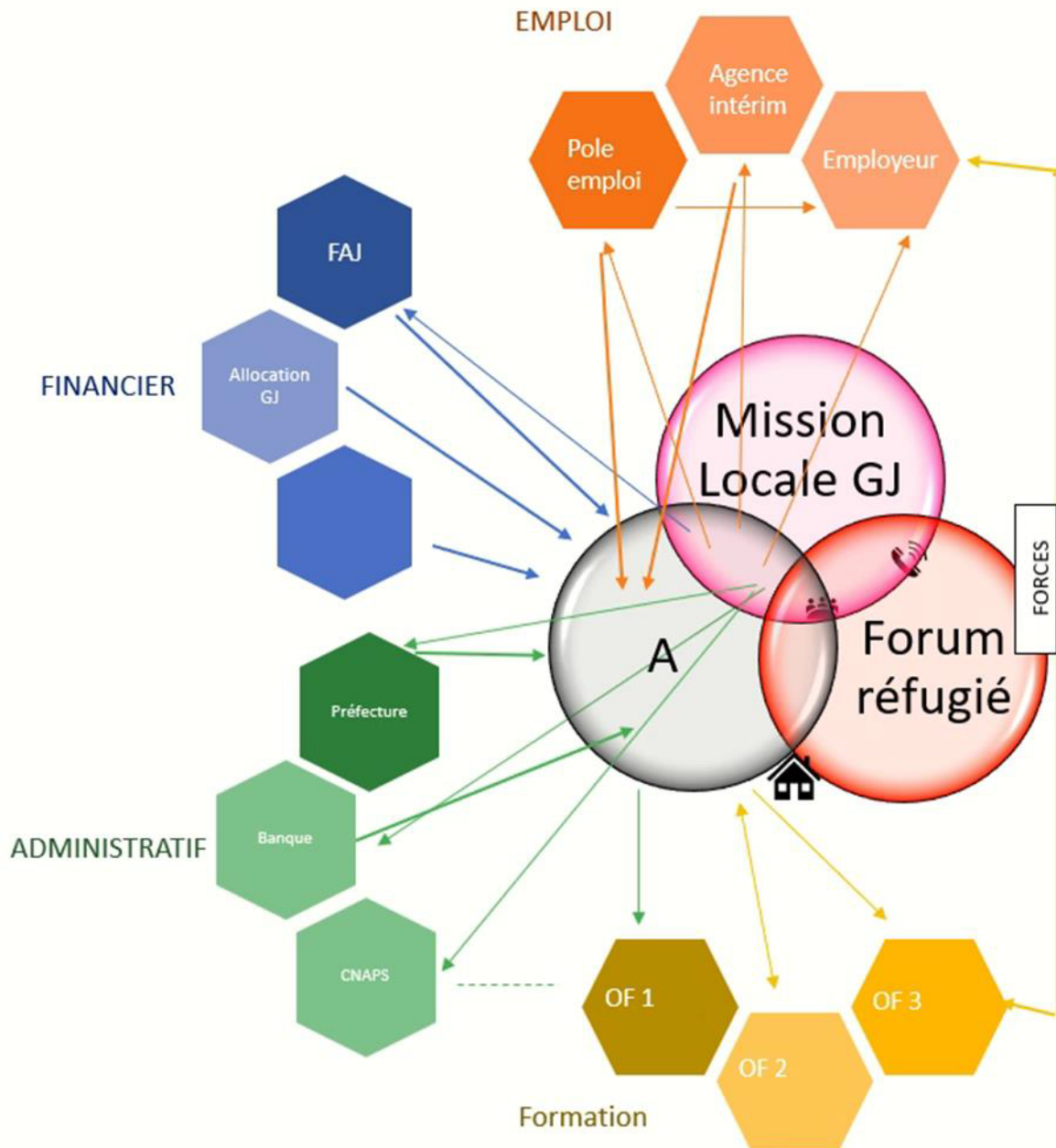
Après remobilisation et exploration de nouvelles pistes, A. a saisi l'opportunité d'un emploi dans le domaine de la restauration rapide à travers la formation professionnelle. Il a été employé en CDI.

*Schéma 1. Les étapes du parcours et d'intervention des partenaires pour atteindre :*

- *L'accès à l'emploi*
- *L'obtention du titre de séjour*
- *L'ouverture d'un nouveau compte bancaire*
- *Le soutien financier*



Schéma 2. Liens entre les partenaires dans l'accompagnement de A.



Il faut signaler que cet accompagnement renforcé de A. a été facilité par la contribution du jeune toujours positif malgré les difficultés rencontrées. Il restait régulièrement présent en Garantie Jeunes, même sans rendez-vous, à tous les ateliers, forums et activités proposées, et très mobilisé dans ses démarches professionnelles et sociales.

## Les acteurs clés de l'accompagnement d'A.

- **Le partenaire principal - Forum réfugiés** : structure associative d'accompagnement des personnes migrantes basé à Lyon. Le programme de réinstallation d'une durée de 1an est destiné à l'insertion des personnes reconnues réfugiées. Il les accompagne dans l'accès puis le maintien dans l'emploi et le logement.

La Mission Locale et Forum réfugiés ont une bonne une connaissance commune de la situation des jeunes réfugiés, une connaissance mutuelle de leur organisation et compétences respectives, et un partage formalisé des rôles dans les situations d'accompagnement conjoint comme celle de A.

- **L'Etat Français + FSE et la mesure Garantie Jeunes** qui finance le dispositif + des aides financières mensuelles dans le cadre de l'accompagnement des jeunes. Objectif : accès à l'emploi avec levée des freins périphériques.

- **Le CCAS** : Centre communal d'action sociale, soutien financier de la métropole de Lyon notamment via des aides à la mobilité et aides financières ponctuelles.

- **Pôle emploi** : établissement public à caractère administratif, chargé de l'emploi en France. Il finance notamment des formations qui permettent l'acquisition de compétences afin de faciliter l'accès à l'emploi.

- **Les agences intérim** présentes sur le territoire de la Mission Locale, qui acceptent dans le cadre d'un partenariat renforcé, les jeunes avec peu de qualifications. Elles se basent sur le savoir être du jeune et la relation de partenariat, afin de leur proposer dans un premier temps des missions de courtes durées et nécessitant peu de qualification. Ces missions permettent aux jeunes de se faire connaître et amorcent la première étape d'emploi sur le territoire.

Les partenaires intérim réalisent régulièrement des « job dating » en Garantie Jeunes.

## Les forces et les faiblesses de l'organisation et du dispositif d'accompagnement

### Forces

- ✚ Un conseiller référent
- ✚ Articulation des ateliers Garantie Jeunes et des intervenants extérieurs partenaires
- ✚ Matériel à disposition en Garantie Jeunes
- ✚ Offre de service Mission Locale riche dans le champ de l'insertion
- ✚ Accès au FAJ (Aide financière)
- ✚ Partenariat de confiance avec Forum Réfugiés
- ✚ Réactivité et motivation du jeune accompagné
- ✚ Maillage partenarial emploi efficace et pérenne
- ✚ Allocation Garantie Jeunes

### Faiblesses

- ✚ Obligation de monter des dossiers d'aides financières auprès du CCAS
- ✚ Lourdeur et délais administratifs pour le renouvellement du titre de séjour
- ✚ Pas de partenariat établi avec les instances préfectorales
- ✚ Manque d'interlocuteurs privilégiés dans certaines administrations

## Les opportunités et les menaces pour l'accompagnement



## Opportunités

- ✚ Bassin d'emploi dynamique
- ✚ Reprise économique qui favorise l'accès à l'emploi des jeunes les moins qualifiés
- ✚ Implantation de l'enseigne employeur sur le territoire
- ✚ Réactivité à la mobilisation des jeunes accompagnés
- ✚ Possibilité de faire appel à des fonds des partenaires
- ✚ Tissage d'un lien entre conseiller Garantie Jeunes et nouvel acteur d'emploi sur territoire

## Menaces

- ✚ Difficultés à faire reconnaître la discrimination de la banque qui a clôturé le compte du jeune, fragilisant sa situation
- ✚ L'obtention des autorisations administratives liées au métier de la sécurité
- ✚ Risque de démotivation du jeune face aux multiples obstacles

### Les facteurs de succès de l'accompagnement de A

#### Comment les points faibles ont-ils été transformés en points forts par l'organisation responsable ?

- L'absence de partenariat avec les instances préfectorales a conduit la mission locale à renforcer encore davantage l'accompagnement individuel, pas à pas dans les démarches administratives pour l'obtention du titre de séjour et son financement.
- Elaboration d'un document d'aide à la demande du titre de séjour.

#### Comment les menaces ont-elles été converties en opportunités et par qui?

*Problématique bancaire* : remontée des informations concernant les pratiques de l'établissement bancaires au réseau de vigilance/lutte contre les discriminations. Le dossier en cours contre cette banque s'est enrichi de la situation de A permettant ainsi une action de la part du réseau de vigilance qui a rencontré la direction régionale de la banque en question. Cela a permis la mise en œuvre d'un nouveau partenariat avec un organisme bancaire pour l'ouverture du nouveau compte.

*Situation de blocage* : Rencontres mutuelles régulières avec Forum Réfugiés, expert dans l'insertion des migrants, renforçant également le partenariat.  
Bonne répartition des tâches et implication de chaque partenaire dans ses champs d'actions propre.

*Mobilisation du jeune A* : échanges de pratique régulière au sein des conseillers GJ et avec la structure, afin de proposer des activités permettant la mobilisation du jeune.

